



Le 29 mai 2024

Bulletin Municipal N°16

Le mot du Maire



Chers administrés,

Depuis un bon moment, les actualités nous parlent de catastrophes liées aux inondations sur notre territoire national et malheureusement nous n'y avons pas échappé. Dans la nuit du 1er au 2 mai, nous avons subi un orage avec de très grandes quantités d'eau.

Les zones les plus impactées ont été rue de Mouchy et rue de Fercourt avec de gros dégâts dont une maison devenue inhabitable et aussi à Fayel avec un sous-sol rempli d'eau et des habitations inondées tout comme au hameau de Fercourt et d'autres lieux sur la commune.

En date du 14 juin, nous avons reçu un avis favorable concernant notre demande pour être reconnus en catastrophe naturelle. L'arrêté interministériel daté du 5 juin 2024 est affiché en mairie, une copie peut vous être transmise si besoin.

Pour ceux qui souhaitent venir en aide à la famille domiciliée rue de Mouchy dont la maison est inhabitable pour le moment, merci de nous contacter en mairie. Dans un premier temps, cette famille recherche une location sur Cauvigny pour plusieurs mois pendant les travaux.

Nous tenons à remercier nos agriculteurs, MM. Mesean, Delaerre, Breemeersch qui spontanément, nous sont venus en aide pour le nettoyage des rues.

Nous avons procédé au curage de tous les regards d'eau pluviale sur la commune. En semaine 25 il est programmé de baisser les bordures rue de Cauvigny pour faciliter la circulation de l'eau. Dans la continuité nous allons supprimer les ponts avec des buses dans le chemin voirie de Fercourt. D'autres points sont en cours d'élaboration.

Le samedi 27 avril au hameau de Château Rouge quelques habitations ont été envahies par une odeur pestilentielle venant du réseau d'assainissement. Les pompiers qui sont intervenus rapidement n'ont pas constaté de trace d'hydrocarbure, ce qui suppose qu'il s'agit d'un produit du type détergent incolore. Une famille avec un bébé a été contrainte de quitter son domicile pour 24 h le temps d'aérer son habitation. Une enquête est en cours pour déterminer d'où est venue cette odeur.

Récemment, une moto a traversé tout le village sur une roue pouvant provoquer un drame.

Merci aux parents qui ont acheté une moto à leur enfant de leur trouver des pistes sécurisées hors des voies de circulation. Si cela se renouvelle, nous déposerons une plainte à la gendarmerie. Il serait quand même dommage d'en arriver là.

Nous regrettons l'annulation de la kermesse de l'école pour cette année. L'académie par une note interne à destination des directrices et directeurs a imposé un dispositif qui complexifie une telle organisation. Si ces obligations perdurent, nous aurons à innover pour faire en sorte que ce moment important pour les enfants et leurs familles puisse continuer d'exister.

Au plaisir de vous rencontrer.

Le Maire

Francis CHABLE

Compte rendu n° 16 du conseil municipal du 29/05/2024

L'an deux mille vingt-quatre le mercredi 29 MAI 2024 à 20 h 15, le Conseil Municipal de Cauvigny dument convoqué s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis CHABLE, Maire.

Étaient présents :

Les adjoints : Mme Christine DAVIAU, M Julien BREEMEERSCH.

Les conseillers : Mesdames, Bernadette DOREMIEUX, Marie-Laure DUCHESNE, Nolwenn GUIGONNET, Valérie JUGAN-GORGE, Amandine SATIZELLE, Cécile VIDAL.

François GOMEZ, Hervé BARKATS, Pascal BARRAULT, Frédéric BROSSARD, José MARTINS, Carlos RIBEIRO-FARIA.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Patricia DEPONDT, Grégory ANCART.

Absents excusés : Cécile DE LAERE, Julien ROZE.

Ouverture de la séance à 20h15.

François GOMEZ est nommé secrétaire de séance.

Lecture et approbation à l'unanimité du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 26 mars 2024.

**Ci-dessous, les décisions et délibérations prises par le Conseil municipal****Délibérations prises à l'unanimité :**

Délibération pour adhésion à la convention-cadre unique aux missions et services facultatifs du CDG60.



Le CD60 propose diverses missions qui sont facultatives dans le périmètre de (conseil en formation, en matière d'hygiène et sécurité, de la gestion du statut de la fonction publique territoriale, du maintien dans l'emploi des personnels inaptes, dans l'application des règles relatives au régime de retraite CNRACL ..). Le fonctionnement est un accès régi par un bon de commande.



Délibération approuvant la sollicitation de demande de subvention à la région pour la mise en place de la vidéo protection.



Délibération pour adhésion aux groupements de commandes concernant le transport des élèves à la piscine.

Cela permettra de bénéficier d'un tarif préférentiel et l'assurance de disposer d'un service de transport



Délibération pour avis concernant l'arrêt du projet de Plan de Mobilité Simplifié de la Thelloise (PMS).

Le PMS est composé de 3 parties : **un diagnostic** qui traite l'ensemble des données disponibles sur l'existant et sur les projets, **une stratégie définissant les objectifs autour de 6 axes** (améliorer, optimiser l'utilisation de la voiture individuelle, développer les mobilités douces, favoriser l'intermodalité, lutter contre les nuisances liées au trafic routier (PL et VL), **sensibiliser et communiquer**.

Délibération approuvant l'adhésion de la communauté de communes du pays Noyonnais et la communauté d'Agglomération du Beauvaisis au Syndicat électrique de l'Oise.



Délibération pour Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'énergie coordonné par le SE60.

Coût pour l'adhésion 220 €, la programmation se fera de la façon suivante : consultation courant l'été 2024, le marché sera établi début 2025, la bascule se fera courant 2025 pour une mise en service au 1^{er} janvier 2026 pour 3 ans.

Délibération autorisant Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches administratives en vue de la vente pour l'euro symbolique de la bande de terrain au hameau de Château Rouge face à la chapelle St Restitude parcelle C 422p de 133 m² suivant le plan de division daté du 10/07/2023. La vente sera attachée à une servitude d'utilité publique.

Cette délibération avait déjà été prise. Ce correctif permet ainsi que la délibération donnant autorisation pour vendre soit postérieure à celle du déclassement.



Délibération pour une participation financière de 6 euros par élèves pour un montant total de 444 euros pour les sorties au théâtre de Beauvais pour l'année scolaire 2023 2024.

Diverses décisions.



Nous avons procédé au tirage au sort pour retenir 3 jurys d'assises pour l'année 2025. Les trois personnes vont être avisées par courrier sachant qu'en finalité une seule personne sera retenue par le tribunal de grande instance de Beauvais.



Informations diverses



Monsieur David CLIN a souhaité démissionner du conseil municipal pour raison personnelle.

Il est remplacé par Amandine SATIZELLE qui figurait dans la chronologie sur la liste des élections municipales de mars 2020. Nous lui souhaitons la bienvenue.



Dates du passage de la balayeuse sur la commune :
25 juillet, 17 septembre et le 28 novembre,

merci par avance de ne pas laisser vos véhicules stationnés en bordure des trottoirs.



Retrouver les informations importantes de Cauvigny sur Panneau Pocket directement sur votre portable.
Téléchargement gratuit.

Séance levée à
21h55



Pour rappel aux personnes n'ayant pas encore fait ce choix, cette inscription vous permet de recevoir un mail à chaque nouvelle information de la mairie (informations diverses, ordre du jour, compte rendu du conseil municipal...).

<http://www.cauvigny.fr>



Découvrez nos ateliers numériques



Inscriptions et renseignements
directement au

07.86.06.03.99

sophie.covarel@esprit-ouvert.com



Les jeudis de 14h00 à 17h00

18 juillet: Je m'initie au traitement
de texte. Word.niv.1

29 août: Je me perfectionne au
traitement de texte. Word. niv.2

12 septembre: Je m'initie au
tableur. Excel. niv.1

24 octobre: Je m'initie au
diaporama. Power Point

7 novembre: Je navigue sur le web
en sécurité. niv.1 . spams et fraudes

5 décembre Je navigue sur le web
en sécurité. niv.2. virus et logiciels
malveillants

**Matériel informatique mis à disposition*

Fonds de dotation Esprit Ouvert Crédit Agricole Brie Picardie, situé au 500 rue Saint-Fuscien 80095 AMIENS CEDEX 3, dont le SIREN est le 922 978 424, représenté par son Président, la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Brie Picardie, lui-même représenté par son représentant permanent, Monsieur Patrice Grégoire, dûment habilité à l'effet des présentes.

Nouvelles entreprises à Cauvigny

OISE MG3D

OISE MG3D
Agréé CERTIBIOCIDE
DESINSECTISATION-DESINFECTION-DIOGENE
06.20.63.73.40
oisemg3d@gmail.com

J.B VERT FORËT

- Travaux forestiers
- Elagage/ Abattage/Arboriste grimpeur
- Travaux paysagers
- Achat/Vente Bois de Chauffage
- Exterminateurs de nuisibles (Frelons, guêpes, rats, punaises de lit,..)

06.82.11.85.89
J.bvertforet@outlook.fr
J.B Vert foret 60730 Cauvigny